

ÉDITO

Dans un contexte économique où les besoins d'évoluer et de se démarquer sont forts, où les réglementations influent sur le fonctionnement et le positionnement des entreprises, où la mise au point de nouveaux procédés ou de nouveaux produits est nécessaire, où il y a lieu de prévoir, la Recherche et Développement se doivent de contribuer aussi largement que possible à apporter des réponses et une aide aux entreprises.

Aussi il nous est apparu intéressant de donner à cette brève une couleur très R&D. Vous trouverez ainsi une information concernant un événement récent de portée mondiale, l'IRG 41, les axes de recherche en préservation et durabilité des bois tels que validés par la commission professionnelle durabilité et préservation des bois, et un exemple d'appui marché pour l'aide au développement et à la bonne utilisation de produits innovants dans le domaine de protection des bâtiments contre les termites.

Éric HEISEL

Chargé de Profession Menuiserie

Tél. : 05 56 43 63 91 - Mél : eric.heisel@fcba.fr

Les barrières antitermites - Partenariat avec la CAPEB et la FFB

Un partenariat bien établi.

Le deuxième décret de la loi termites a amené la Marque CTB-A+ à développer l'animation de différentes conférences techniques en partenariat avec les entreprises certifiées ainsi que les antennes régionales des CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment).

Le public visé par ces conférences concerne principalement les entreprises de gros œuvre et maçonnerie adhérentes, ainsi que les bureaux de contrôle et bureaux d'études.

Les objectifs :

- ◆ Délivrer aux professionnels du bâtiment une information technique et réglementaire à jour sur ce sujet,
- ◆ Faire connaître les Marques de certification (CTB-P+ / CTB-A+) associées aux protections préventives contre les termites avant construction.
- ◆ 8 conférences ont été réalisées en un an et ont touché 500 professionnels.
- ◆ Dans le même objectif, une première conférence a été organisée avec la FFB de Charente en mai dernier et doit permettre de développer également ce réseau.

Contact FCBA :

Nathalie Bergeret - Mél : nathalie.bergeret@fcba.fr

Responsable de la marque CTB-A+

www.ctbaplus.fr

Le succès du 41^{ème} IRG

La 41^{ème} conférence de l'International Research Group on Wood Protection (IRG) s'est tenue à Biarritz du 9 au 13 mai 2010.

Le comité d'organisation réunissait FCBA, le LERMAB, le CIRAD ainsi que les sociétés Arch Protection du Bois, Dyrup, et Hepex.

De très nombreux sponsors, fabricants de produits de finition et de préservation ou institutionnels se sont également joints à l'opération et ont contribué à son succès. 300 personnes venues de 39 pays ont participé à la conférence. La qualité de l'organisation et celle des papiers présentés ont été saluées unanimement.

Parmi les sessions les plus importantes en quantité et en qualité, il est à noter celles dédiées aux problématiques de surface, que ce soit les finitions, les procédés

de traitement des surfaces, ou les moisissures, ce qui démontre le niveau d'intérêt du monde de la recherche en rapport aux enjeux de demain.

De nombreux résultats également sur la compréhension des mécanismes d'action des champignons, sur l'évaluation de la durabilité naturelle, sur les traitements de modification physique du bois, comme les traitements thermiques ou de greffage chimique, et sur les essais de terrain.

La session sur les problématiques associées aux performances (durée de vie) a fait l'objet de communications très approfondies. Les échanges ont montré que cette thématique reste essentiellement européenne pour le moment.

De plus amples informations sont disponibles sur les liens suivants : www.irg41.com et www.irg-wp.com

Contact FCBA :

Eric Heisel - Mél : eric.heisel@fcba.fr

Priorisations des axes de recherche en préservation et durabilité des bois à FCBA

Les commissions professionnelles sont des instances statutaires, historiques, qui comprennent les acteurs qui financent collectivement FCBA, des représentants des syndicats professionnels, et des professionnels eux-mêmes.

Leur rôle principal est de présenter et valider les projets d'actions collectives à mener. Il évolue du fait des modifications dans les modes de financement.

La taxe affectée ne concerne pas pour le moment les professions réunies dans cette commission professionnelle sur la durabilité et la préservation du bois, mais ces professions sont indispensables au développement du bois.

Les actions de normalisation, la R&D, l'information, seront de plus en plus financées pas la taxe affectée. La commission professionnelle rend compte des actions collectives menées par FCBA et définit les priorités sur les actions à mener.

Les membres des commissions sont choisis pour leur professionnalisme et leur représentativité.

Parmi les thématiques de recherche celles que cette commission considère comme prioritaires sont données dans le tableau suivant. Un commentaire est donné lorsque des projets sont en cours dans le domaine.

Voici les axes de recherche selon le degré de priorité, sachant que le niveau 1 est le plus haut, le niveau 3 le plus bas :

1- Donner confiance au consommateur :

- ♦ Image de la chimie (priorité 3),
- ♦ Evaluation des risques sanitaires pour classes 3 et 4 (priorité 2),
- ♦ Evaluation des risques sanitaires pour les usages intérieurs (priorité 3),
- ♦ COV traitements curatifs des bois en œuvre (priorité 1),
- ♦ Contrôles qualité microbiologique des emballages alimentaires en bois (à définir),

2- Donner confiance au marché :

- ♦ Evaluation de la durée de vie des ouvrages en bois : Projet DURABILITE en cours (2006-2011) (priorité 1),
- ♦ Modélisation durée de vie platelages + bardages : Projet WOODEXTER européen en cours (2008-2011) (priorité 1),
- ♦ Evaluation des durabilités naturelles des bois - Caractériser les essences (Chêne, douglas, Epicéa, pin maritime et sylvestre) (priorité 1),
- ♦ Durées de vie des composants bois (priorité 1),
- ♦ Suivi tempête : contrôle qualité bio (myco) des chablis stockés sous aspersion : Projet démarré en 2010 (14 mois) – Région Aquitaine
- ♦ Modélisation des phénomènes de migration des produits dans le bois (priorité à définir)

3- Aider les industriels à innover :

- ♦ Traitements des bois par bioloéothermie (préservation + ignifugation) : projet PIBOLEO (2008-2012) - ADEME,
- ♦ Analyse et développement des procédés innovants : Modification chimique du bois (bois modifié, greffé, ...) Autoclave en cours. Initiatives labos de recherche (priorité 2),
- ♦ Valorisation des déchets d'usines de pâtes et des extractibles naturels du bois : programme BIOEXTRA débuté (2010-2013),
- ♦ Identification et caractérisation des populations fongiques par analyses ADN : projet ETHERASSES ; autre projet à déposer en 2011,
- ♦ Alternatives à la créosote (priorité 2),
- ♦ Préservation des lamellés-collés (priorité 2).

4- Aider les industriels à réduire les impacts environnementaux :

- ♦ Déchets et réutilisation en fin de vie (priorité 1)
- ♦ Santé des bois : anticipation de l'apparition de phénomènes de résistances fongiques (à définir),

Contact FCBA :
Eric Heisel - Mél : eric.heisel@fcba.fr

Agenda

La prochaine Commission professionnelle Durabilité et Préservation du Bois

aura lieu le **22 septembre 2010** matin à FCBA Paris.

Conférence Technique

FCBA en partenariat avec les entreprises certifiées de la Marque CTB-A+ organise une conférence Technique le **28 septembre prochain à Bayonne** portant sur l'état des lieux du deuxième décret de la loi termites, deux ans après sa mise en application.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Madame Bergeret au 05.56.43.64.13 ou Madame Brun au 05.56.43.63.62.

Salon Maison Bois

du **15 au 18 octobre 2010** au Parc des expositions d'Angers.

<http://www.salon-maison-bois.com/visiter/conferences/>
<http://salons.groupepmoniteur.fr/>

A noter

FCBA INFO en ligne, gratuit et sans abonnement !

Ce magazine d'information est désormais consultable en ligne sur un site dédié : www.fcba.info

Ce site vous donne accès à tous les articles de l'année en cours, et à ceux archivés depuis janvier 2003 extraits

de l'ex-revue imprimée.

Vous pouvez également, via un formulaire spécifique, réservé aux professionnels, être régulièrement informé sur les activités de FCBA.

Consultation des brèves

Nous vous invitons à aller consulter les dernières brèves Parquet lambris mais aussi celles des professions Adjuvants, Panneaux, Menuiserie, Charpente Ossature, Durabilité et Préservation sur notre site Internet : www.fcba.fr/industries/brevesibc.php